

AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035B-DE
Reçu le 22/07/2025

DELIBERATION N°2025-07-21/035
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 21 juillet 2025 – 09h00

M PIASER Bernard
Maire de LUZECH
Président du CCAS

Résidence Autonomie Aline DRAPPIER



OBJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT ET APPROBATION D'UNE CONVENTION ENTRE LA MAIRIE DE LUZECH ET LA RÉSIDENCE AUTONOMIE RELATIVE A LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ELECTRICITE ET D'ABONNEMENT DU LOCAL OMNISPORT.

Le Président informe l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la nécessité de clarifier les modalités de participation financière de la commune aux charges d'électricité afférentes audit local,

Il est proposé d'établir une convention entre la Résidence autonomie « Aline DRAPPIER » et la Mairie de Luzech.

La convention jointe à la présente délibération a pour objet de définir les modalités de prise en charge des frais d'électricité et d'abonnement du local omnisport. Elle prendra effet à compter de sa signature et sera renouvelable par tacite reconduction.

En conséquence, le Président propose à l'assemblée :

Article 1 : D'approuver les termes de la convention entre la Résidence Autonomie de Luzech et la Mairie de Luzech, relative à la prise en charge des frais d'électricité et d'abonnement du local omnisport.

Article 2 : De préciser que la convention prévoit que la Mairie de Luzech prendra en charge :

- la consommation réelle d'électricité ;
- 50 % du montant de l'abonnement EDF lié au local omnisport.

Article 3 : D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et à effectuer toutes les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Approuve la convention relative à la prise en charge des frais d'électricité et d'abonnement du local omnisport entre la Résidence autonomie « Aline DRAPPIER » et la Mairie de Luzech.
- Autorise le Président à signer la convention et à réaliser toutes les formalités utiles à son exécution.

Annexe : Convention entre la Mairie de Luzech et la Résidence Autonomie relative à la prise en charge des frais d'électricité et d'abonnement du local omnisport.



AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035B-DE
Reçu le 22/07/2025

A Luzech, le 21 juillet 2025

Pour extrait certifié conforme
Le Président du CCAS

La secrétaire de séance,

Delphine AZNAR

Bernard PIASER

Rendu exécutoire le : 21 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un juillet à neuf heures à Luzech, se sont réunis dans les locaux de la Mairie de Luzech, les membres du Conseil d'Administration sous la présidence de M. Bernard PIASER.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail aux administrateurs le mercredi quinze juillet deux mille vingt-cinq.

Etaient présents : M. Bernard PIASER Président, Mme Delphine AZNAR Vice-Présidente, Mme Christine CALVO, M. Pascal PRADAYROL, Mme Nicole KURJEAN, M. Daniel TERRIER, Mme Brigitte PASSEDAT.

Procuration : M. Patrice CASTANIER (a donné procuration à M. Bernard PIASER).

Etaient absents ou excusés : M. Patrice CASTANIER, Mme Lydie LAFON, Mme Evelyne VYNISALE., Mme Monique EVIN.

Assistaient : M. Pascal THOMAS Directeur-Adjoint du CCAS, Mme Aurore FRANCOUAL Comptable du CCAS, Mme Marion FONTAINE Assistante de direction au CCAS.

Nombre de Conseillers : 11

Présents : 7 Absents/Excusés : 4 Procuration : 1 Votants : 8

Secrétaire de séance : Mme Delphine AZNAR.

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

- 7. Autorisation de signature du président et approbation d'une convention entre la Mairie de Luzech et la Résidence Autonomie relative à la prise en charge des frais d'électricité et d'abonnement du local omnisport.**

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Président,
A Luzech, le 21/07/2025
Le Président,

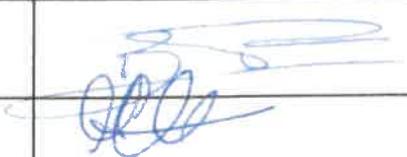


Délibéré par le Conseil d'administration, réuni en session ordinaire.
A Luzech, le 21/07/2025

Les membres du Conseil d'administration,

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 7
Nombre de suffrages exprimés : 8
VOTES : Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 15/07/2025

| | |
|-------------------|---|
| PIASER Bernard |  |
| AZNAR Delphine |  |
| CALVO Christine |  |
| PRADAYROL Pascal |  |
| CASTANIER Patrice |  |
| LAFON Lydie | |
| KURJEAN Nicole |  |
| VYNISALE Evelyne | |
| EVIN Monique | |
| TERRIER Daniel |  |
| PASSEDAT Brigitte |  |

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 22/07/2025 et de la publication le 22/07/2025.

A LUZECH, le 21/07/2025

AR Prefecture

046-264601113-20250721-2025_07_21_035B-DE
Reçu le 22/07/2025